



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 05 juillet 2022, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Loïc CHRISTIN (*arrivé à 20h15*), Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Angélique VAN HOECKE (procuration à Michel BRULHART), Christophe LEBRUN (procuration à Janine BAIL), Claude MOREIRA (procuration à Patrick DUMAS), Adeline SIBELLE (procuration à Fabien JACQUET)

Absents : Cécile MAGNIN, Nicolas PIDOUX

Secrétaire de séance : Leila MANET

Le compte-rendu du 07 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibération

1/ Demande de subvention au titre de la contractualisation avec le Département de l'Ain dans le cadre des travaux d'aménagement d'une voie verte

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un projet d'aménagement d'une voie verte pourrait voir le jour en 2023 entre la limite communale de Thoiry et la rue du Bourg.

Le coût prévisionnel de l'opération a été arrêté à la somme de 390 900,00 € H.T.

Monsieur le Maire précise que cette opération est susceptible d'être éligible au dispositif « équipements de proximité des communes » mis en place par le Département de l'Ain dans le cadre de la contractualisation et présente le plan de financement prévisionnel suivant :

Contractualisation département : 90 000,00 €

Fonds propres : 300 900,00 €

Cette délibération est acceptée à 14 voix pour et 1 voix contre.

Monsieur Demornex se prononce contre ce projet car selon lui des travaux plus urgents devraient être prioritaires comme la réfection de certaines voies qui commencent à se détériorer.

Monsieur le Maire précise que cette délibération est prise pour acter la demande de subvention mais n'engage pas la commune à réaliser les travaux.

II/ Planning mensuel des réunions

Mercredi 06/07/22 à 18h30 à Péron :	Conseil régional
Mercredi 06/07/22 à 14h15 à Gex :	Attribution logements fonctionnaires
Mardi 12/07/22 à 19h00 à Gex :	Conseil communautaire
Mercredi 13/07/22 à 19h00 à Saint-Jean :	Fête nationale
Jeudi 01/09/22 à 18h00 à Prévessin-Moëns :	Cotech Régie des eaux

III/ Dépenses

Repas cantine mai 2022	BOURG TRAITEUR	7 974.25 €
Sous-traitant bâtiment modulaire	CANAMETAL	40 134.77 €
Infogonville 2 ^{ème} trimestre	CORCELLE Delphine	1 300.00 €
Fournitures services techniques	CHEVILLARD	1 088.18 €
Réparation tractopelle	CHEVILLARD	2 086.30 €
Redevance incitative 1 ^{er} semestre	PAYS DE GEX AGGLO	4 195.46 €
Cotisations 2022	SIVOS	26 403.12 €
Changement poteau incendie	RAMPA	3 554.04 €
Travaux sur canalisations fontaine et cimetière	RAMPA	17 331.60 €
Maintenance logiciel accueil de loisirs	3D OUEST	1 040.27 €
Consommation électricité	EDF	1 047.16 €
Consommation gaz	TOTALENERGIE	3 519.89 €
Vente de bois	ONF	2 805.57 €
Vente de bois	ONF	5 784.60 €
Situation n°1 travaux aménagement route de Roulave	EIFFAGE	125 964.92 €
Réparation tondeuse	GARRY BRESSE	1 818.08 €

IV/ Commissions

1/ Communication/Social

Une commission Communication a eu lieu le 20 juin dernier au sujet du site internet de la mairie. Les membres ont opté pour la migration du site actuel. Une formation sera organisée à la rentrée.

2/ Scolaire

Ecole

Le Conseil d'école a eu lieu le 21 juin. Actuellement, 257 élèves sont scolarisés et 254 sont inscrits pour la rentrée prochaine. On enregistre 25 départs d'élèves de CM2 et 17 radiations.

La rentrée se fera le 1^{er} septembre, la liste des classes sera affichée le 31 août. Les petites sections pourront être accompagnées par leurs parents jusqu'à mi-septembre.

Suite à la mise en disponibilité de deux ATSEM, deux nouveaux agents ont été recrutés pour la rentrée : une animatrice du centre de loisirs et une ATSEM venant de l'école de Thoiry.

La directrice de l'école demande à la municipalité d'augmenter le budget annuel de 12 000 € à 12 500 €.

Les gendarmes se sont déplacés un matin pour superviser la circulation sur le parking. Cette intervention sera renouvelée cet hiver.

Centre de loisirs

La fréquentation est en hausse avec un pic de 87 enfants sur 3 mardis au périscolaire du soir. Les effectifs étaient en moyenne de 81 enfants le soir, 24 le matin, 47 les mercredis et 160 à la cantine.

Les inscriptions sont encore ouvertes pour cet été. Le centre de loisirs sera fermé 2 semaines, du 08 au 19 août.

Le comité de pilotage du PEDT a eu lieu le 30 juin afin de faire le bilan du 2^{ème} semestre. Les activités ont été articulées autour de différents thèmes :

- Un atelier de langue des signes a été organisé avec les petites sections et les futurs écoliers. Cette rencontre sera reconduite l'année prochaine avec l'organisation d'une chasse aux trésors.
- Le centre souhaite renouveler les invitations au restaurant scolaire aux personnes âgées et proposer un spectacle pour le repas des aînés.
- Développement durable : mise en place d'un compost et de potagers.
- Les rencontres avec les pensionnaires de l'ADAPEI se sont très bien passées.
- Des ateliers autour du cirque ont été organisés pendant 2 semaines.
- Sécurité routière : les enfants ont pu se promener en vélos et trottinettes, un permis leur a été délivré.
- La visite de la caserne des pompiers a beaucoup plu aux enfants, elle sera maintenue l'année prochaine en associant éventuellement le centre de secours de Thoiry.

Les thèmes retenus pour l'année 2022-2023 sont l'astronomie, les sports collectifs et Paris 2024. La collaboration avec la ferme Christin se poursuivra. Des activités sur les émotions seront proposées, ainsi que la semaine du goût et des jours dédiés aux couleurs.

3/ Travaux

Une commission travaux aura lieu fin août, avant le prochain conseil municipal.

Voiries

- Les enrobés des trottoirs route de Roulave sont terminés, ceux de la route seront fait la semaine prochaine. La voie sera fermée à la circulation pendant 2 jours.
- Les enrobés route de la Cendière sont prévus cette semaine, les travaux électriques ont été faits.
- Le devis pour le marquage au sol des zones à 30km/h a été validé mais l'entreprise n'a pas encore donné de date d'intervention.
- Les services du Département sont en train de procéder à la réfection du tapis de la voie rapide.

Bibliothèque

Le bardage de la bibliothèque est en cours, les travaux d'électricité et de plomberie ont commencé. L'inauguration est prévue à l'automne.

Fontaines

La fontaine de Mornex et celle devant la maison communale ne coulent plus. Le niveau des réservoirs va être vérifié. Patrick DUMAS s'occupe de ces problèmes ce weekend.

Ecole

Des travaux de peinture sont programmés dans 2 classes de l'école à compter du 18 juillet. La mise aux normes PMR n'est pas prévue pour ces classes, les classes du rez-de-chaussée sont accessibles en cas de besoin.

4/ Urbanisme (Commission du 04 juillet 2022)

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC n°001 360 22 B 0010 déposé le 23 mai 2022

Mairie de Saint-Jean-de-Gonville

Chemin de Grand Champ

Construction modulaire d'une bibliothèque

EN COURS D'INSTRUCTION

PC n°001 360 22 B 0011 déposé le 20 juin 2022

CORCELLE Delphine

64 rue de la Louvatière

Extension de 115 m² sur maison existante

EN COURS D'INSTRUCTION

PC n°001 360 22 B 0012 déposé le 27 juin 2022

MOSI DA COSTA Kévin

Le Clos du Moulin

Construction d'une maison individuelle de 149.85 m²

EN COURS D'INSTRUCTION

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

DP n°001 360 22 B 0014 déposée le 25 avril 2022

BOURILLOT David

314 chemin des Vignes de Choudans

Piscine de 31,5 m² + abri de jardin 9,4 m²

ACCORD TACITE 04/05/22

DP n°001 360 22 B 0016 déposée le 09 mai 2022

SPINELLI Laurent

123 allée des Vignes de Choudans

Extension terrasse de 20 m²b + clôture

ACCORD TACITE 31/05/22

DP n°001 360 22 B 0017 déposée le 16 mai 2022

ALAMICHEL Delphine

103 allée des Vignes de Choudans

Transformation d'un toit végétalisé de garage en toit terrasse

ACCORD TACITE 29/06/22

DP n°001 360 22 B 0018 déposée le 16 mai 2022

ROBERT Olivier

159 Dessus le Moulin

Création d'un studio de 30 m² dans un garage existant

ACCORD 08/06/22

DP n°001 360 22 B 0019 déposée le 17 mai 2022

HUET René

54 chemin des Races

Pergola de 18.15 m²

EN COURS D'INSTRUCTION

DP n°001 360 22 B 0020 déposée le 18 mai 2022

6NERGIES

166 route de Choudans

Panneaux photovoltaïques

IRRECEVABLE – PERMIS EN COURS

DP n°001 360 22 B 0021 déposée le 27 mai 2022

LOUCHET Bernard

122 chemin Pré de la Fontaine

Installation de 16 panneaux photovoltaïques

ACCORD TACITE 01/06/22

DP n°001 360 22 B 0022 déposée le 27 mai 2022

BONNET Victor

199 route de Choudans

Installation de 22 m² de panneaux photovoltaïques

ACCORD TACITE 02/06/22

DP n°001 360 22 B 0023 déposée le 08 juin 2022

CHUETTE Mickaël

35 chemin de Pré Matty

Création d'une terrasse et d'une clôture

REFUS 22/06/22

Le pétitionnaire a fait sa terrasse sans autorisation préalable ; l'Agglomération a émis un refus. Les membres de la commission Urbanisme approuvent ce refus pour différentes raisons : la distance avec la limite séparative n'est pas respectée, le coefficient de biotope est trop bas et l'emprise au sol trop élevée. Le pétitionnaire a déposé une déclaration d'achèvement de travaux dont la conformité sera contrôlée par la commission.

DP n°001 360 22 B 0024 déposée le 10 juin 2022

MINET Jeffrey

67 chemin de Pré Meunier

Installation de 31.36 m² de panneaux photovoltaïques

ACCORD TACITE 15/06/22

DP n°001 360 22 B 0025 déposée le 30 juin 2022

GALLOPIN André

1422 Grand Route

Extension et amélioration d'une bâtisse existante

EN COURS D'INSTRUCTION

Fabien JACQUET rappelle que la commission Urbanisme a mis en place des visites de contrôle suite au dépôt en mairie des déclarations d'achèvement de travaux. 4 visites ont déjà faites, et 2 constructions ont été déclarées non conformes. Un permis modificatif a été demandé au pétitionnaire. 3 autres villas seront prochainement contrôlées.

Le tribunal judiciaire a réclamé des pièces complémentaires suite au courrier envoyé à Monsieur Airo pour l'installation d'un mobil-home sans autorisation sur sa propriété.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur RINALDI, qui avait perdu en 1^{ère} instance, a fait appel de la décision du tribunal dans le cadre du litige qui l'oppose à la commune.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.

GVD

Une hausse des tonnages a été constatée en déchetterie.

La fréquentation de la ressourcerie et de la nouvelle déchetterie d'Ornex est en baisse.

Le SIDEFAGE a changé de nom et s'appelle désormais SIVALOR.

Monsieur le Maire évoque les problèmes récurrents de collecte sur la commune, les containers du point vert sont régulièrement pleins et les déchets sont posés au sol.

Aménagement

La demande de modification du PLUiH concernant la zone d'implantation de l'entreprise NABAFFA est toujours en cours.

Finances

La Régie des eaux a présenté son compte administratif 2021 ainsi que son budget 2022.

Régie des eaux

Le rapport annuel a été présenté en comité technique.

Comme évoqué lors du dernier conseil, il s'avère nécessaire de mettre en place des solutions pour couvrir l'ensemble des besoins du Pays de Gex :

- Exploitation du puit de Pougny à 9 000 m³/jour
- Achat au SITSE de 6 900 m³/jour.

Le projet de Pougny est toujours en phase d'étude. Plus de 400 000 € ont été dépensés à ce jour.

VI/ Points divers

Désignation référent ambroisie

La Préfecture nous demande de désigner un élu référent « ambroisie » pour la commune. Frédéric LEGER se porte volontaire.

Ukraine

Pour rappel, les enfants ukrainiens accueillis à l'école bénéficient gratuitement des services de l'accueil de loisirs (périscolaire et cantine) jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Il est proposé à la rentrée de septembre de maintenir la gratuité pour les familles sans ressources et de facturer le service aux parents qui travaillent.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la demande de Monsieur Desbordes qui héberge actuellement des Ukrainiens. Il cherche un logement gratuit pour 5 personnes à compter de fin septembre. La commune n'a pas de logement à mettre à leur disposition. Leila MANET a un contact sur Saint-Genis Pouilly, elle propose de se renseigner.

Voie ferrée

En réponse à Frédéric LEGER, Michel BRULHART précise que le chemin situé sous la voie ferrée en direction de Fenières appartient en partie à la SNCF et en partie à la commune. Réseau Ferré de France n'a aucune obligation d'entretien.

Bibliothèque

Un budget de 20 000 € est prévu pour l'aménagement de la nouvelle bibliothèque. Une réunion est organisée le 06 juillet avec les bénévoles à ce sujet.

Sécurité

Les conseillers déplorent l'attitude d'un agent technique qui ne sécurise pas ses chantiers et se met en danger lorsqu'il intervient en bord de route. Un rappel lui sera fait.

La séance est levée à 21h25

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu
le Mardi 06 septembre 2022**